



Rapport n° 4
Carte générale

RÉUNION DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 5 MARS 2020

Vote des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion Budget Principal et Budget Annexe Exercice 2019

Les résultats des Comptes Administratifs 2019 relatifs au Budget Principal et au Budget Annexe sont conformes à ceux du Compte de Gestion établis par Madame le Payeur Départemental de Vaucluse. Il faut souligner que 2019 marque le dernier exercice avec deux budgets : le budget principal 2020 intégrera l'ensemble des opérations menées par le SMAVD.

Afin de permettre une vision pertinente de l'évolution des comptes, il est nécessaire d'opérer au préalable une analyse consolidée tous budgets (budget principal + budget annexe).

Analyse consolidée tous budgets :

On constate en fonctionnement une augmentation des charges réelles de fonctionnement de l'ordre de 17,6 % (3 055 k€ contre 2 596 k€) par rapport aux CA 2018 soit 459 k€ en valeur.

Cette progression apparaît satisfaisante au regard de la montée en puissance de l'activité du Syndicat.

Il faut noter que l'exercice 2019 a porté en année pleine par rapport à 2018, les charges des agents recrutés en 2018 sur de nouveaux postes :

- responsable de la communication (arrivé en septembre 2018)
- deux postes de chef de projet valorisation et développement du foncier (arrivés en septembre 2018)
- deux postes financés à 100% concernant les diagnostics sur les cours d'eau orphelins (arrivés en octobre et novembre 2018).
- le poste d'ingénieur hydraulique est resté quant à lui vacant sur l'exercice.

Un effort de maîtrise des coûts est à noter notamment sur les charges à caractère général (+3% à 449 k€ contre 435 k€ en 2018) avec un périmètre évolutif (15 k€ de dépenses d'investissement d'études étaient enregistrées en fonctionnement en 2018,).

Des postes de dépenses courantes ont affiché un retrait significatif (en valeur ou en proportion) :

- les fournitures de petit équipement (- 6 k€),
- les frais de maintenance (-9 k€),
- les dépenses de formation (-7 k€),

-les autres honoraires et conseils (-53 k€ = 2018 avait marqué une forte sollicitation d'expertise juridique enregistrée, les frais d'actes et de contentieux à hauteur de 10 k€ y étaient intégrés) ;

Les charges de personnel traduisent l'accroissement de l'effectif (2 193 k€ contre 1 935 k€ soit 258 k€). Cette augmentation est très raisonnable au regard de l'accroissement de l'effectif sur la période d'environ 13% (et des financements des postes perçus par ailleurs). Les autres de charge de gestion s'affichent à hauteur de 306 k€ contre 226 k€ en 2018 (cf explication ci-dessous pour le CA du BP).

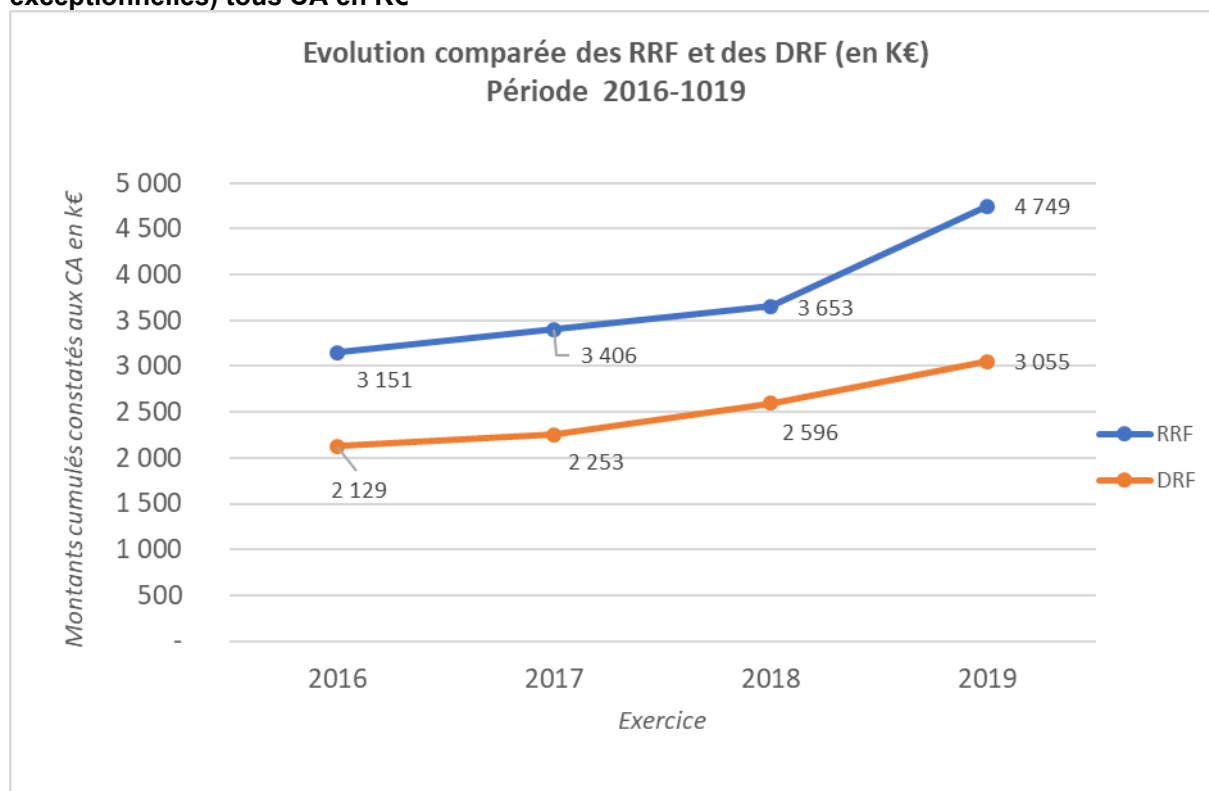
Concernant les recettes de fonctionnement consolidées, on constate qu'elles s'affichent en progression de 30% par rapport aux CA 2018 (4 749 k€ contre 3 655 k€ en 2018) mais +20 % à périmètre constant (4 400 k€ sur 2019 : en effet la contribution « carrier » s'affiche à 1,95 M d'euros sur 5 trimestres (le 4^{ème} trimestre habituellement enregistré sur l'exercice N+1 - 350 k€ - est enregistré sur l'exercice). Cette contribution était de l'ordre de 1,56 M € en 2018.

Cette évolution de 20% est à mettre en corrélation avec l'évolution des charges à hauteur de 17,6%.

La volonté de dynamiser et de diversifier nos recettes se traduit donc effectivement. On note de nouvelles recettes provenant des intercommunalités (convention de délégation, diagnostics sur les cours d'eaux orphelins) pour 300 k€ et la perception d'aides substantielles de l'Agence de l'Eau (273 k€ pour les missions observatoire, restauration morphologique et diagnostic sur les cours d'eaux orphelins ainsi que les aides aux postes à l'échelle du bassin versant).

Au final, une dynamique commune des dépenses et des recettes de fonctionnement est poursuivie. Le principe de couverture de toutes nouvelles dépenses par de nouvelles recettes se trouvent vérifié.

Evolution des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement (hors recettes exceptionnelles) tous CA en K€



1- Budget Principal :

En dépenses : une évolution des charges réelles de Fonctionnement par rapport à au CA 2018 de l'ordre de 14,7 % à hauteur de 2 618 k€

Les charges à caractère général affectées sont en légère progression comme évoqué ci-dessus (449 k€). Certains postes ont affiché un retrait significatif et d'autres ont évolué du fait de l'accroissement de l'activité (Fête de la Durance, déplacement).

Une recherche systématique d'optimisation de ces postes est recherchée (négociation avec les fournisseurs notamment).

Les charges de personnel sont en progression de 15,2% (1 867 k€).

Ceci est la conséquence d'une part de l'impact du Glissement Vieillesse Technicité à l'ensemble des agents et des recrutements suivants en cours d'année 2018 et portés sur l'ensemble de l'exercice 2019 :

- responsable de la communication,
- deux postes de chef de projet foncier,
- deux postes concernant les diagnostics sur les cours d'eau orphelins

Enfin le chapitre 65 des autres charges à caractère général est en progression de 70 k€ par rapport au CA 2018 (du fait des contraintes de trésorerie et de la subvention au budget annexe de 217 k€) mais en deçà de l'inscription budgétaire.

En recettes, on note une nette augmentation des recettes (4,28 M d'euros contre 3,45) qui s'affiche à périmètre constant d'activités (enregistrement de 5 trimestres de contribution carriers) à + 13,9% par rapport à 2018.

On constate un maintien des contributions des membres à hauteur de 1,5 millions d'euros, la contribution des carriers est en augmentation de 7% à périmètre constant.

On note également un maintien des recettes domaniales (AOT notamment) et une progression des aides aux postes et aux missions (273 k€).

Les intercommunalités ont également contribué à hauteur de 191 k€ pour le coût forfaitaire de délégation de compétence GEMAPI et 116 k€ pour la couverture des frais de personnel dans la mission de diagnostic sur les cours d'eaux orphelins.

En intégrant les dépenses d'ordre, l'excédent de fonctionnement s'affiche à hauteur de 1 085 680,91€ (soit 735 k€ sur le périmètre constant) et l'excédent de fonctionnement reporté l'excédent de fonctionnement s'affiche à 3 630 660,61 €.

La section d'investissement affiche

En dépenses, une réalisation à hauteur de 3,29 M d'€ est constatée. Les opérations pour compte de tiers représentent 874 k€ soit environ 25% du programme d'équipements réalisés (4 M € en 2018 dans un exercice marqué par une phase « travaux »)

On notera notamment :

- les opérations sur le tronçon 6 de Chateaufort (525 k€)
- les études sur le système de Protection d'Avignon (57 k€) et de Caumont (26 k€)

Sont intégrés à ces comptes de tiers, les entretiens annuels réalisés pour les intercommunalités.

Concernant les opérations d'équipement propres, on note une réalisation à hauteur de 2,15 M€ contre 623 k€ en 2018.

On peut noter :

- les suivis opérés dans le cadre de l'Observatoire pour 37 k€,
- les suivis environnementaux des milieux pour 190 k€,
- la poursuite des études diligentées pour la franchissable aval Mallemort pour 85 k€,
- les travaux pour la réfection des seuils 5-6 pour 1 168 k€.
- les travaux relatifs à la voie verte pour 551 k€,
- les prestations de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension du bâtiment administratif 65 k€.

Concernant les opérations non individualisées relatives répondant aux besoins propres en fonctionnement de la structure, elles sont en retrait de 107 k€.

Il faut noter la gestion optimisée du matériel informatique (22 k€ contre 45 k€ en 2018), les droits et licences sont également en retrait de 24 k€.

L'absence de renouvellement de véhicule sur l'exercice (à intervenir sur 2020) impacte également l'inscription constatée.

On note enfin pour le dernier exercice la subvention d'investissement au budget annexe pour 56 k€.

En recettes, les inscriptions constatées s'élèvent à 4,7 M d'euros.

Les opérations pour compte de tiers intègrent les financements convenus.

Le décalage traditionnel de perception des recettes explique le niveau affiché à hauteur de 2,7 M d'€ (920 k€ pour Pertuis, 700 k€ pour la Roque, 239 k€ pour la digue de Cheval Blanc, 622 k€ pour le tronçon 6 de Chateaurenard)

On constate également les recettes des partenaires sur les opérations d'équipement propres (pour 382 k€).

Cette section intègre également le FCTVA (106 k€ - + 14 k€) et les excédents de fonctionnement capitalisés à hauteur de 700 k€.

Au final, la section d'investissement affiche un excédent pour 2019 à hauteur de 1 397 589,63 € : avec l'excédent d'Investissement antérieur reporté qui était de 6 807 498,91 €, l'exercice 2019 se clôture donc avec un excédent d'Investissement global de 8 205 088,54 €.

Budget annexe :

Le Compte administratif 2019 présenté est le dernier concernant le Budget Annexe.

Les résultats définitifs ainsi présentés seront intégrés au Budget Primitif 2020.

A noter que cet exercice 2019 a été marqué une fois encore par les fortes contraintes de gestion de trésorerie qui n'ont fait que confirmer le choix d'intégrer l'ensemble des opérations au Budget Principal.

La section de Fonctionnement

Les dépenses affichent un niveau de 325 k€ contre 312 k€ en augmentation de 4% par rapport au CA 2018.

Cela correspond aux dépenses de personnel avec un effectif constant sur les deux exercices de 5 agents dont 4 ingénieurs. Cette augmentation est donc en ligne avec le Glissement Vieillesse Technicité.

Les recettes sont constituées des aides aux postes de l'Agence de l'Eau (201 k€ contre + 161 k€ en 2018) et la subvention du budget principal à hauteur de 217 k€.

Le montant total des recettes de fonctionnement est de l'ordre de 421 k€.

La section affiche un excédent de 95 819,68 € soit avec le déficit reporté de – 107 389,67 €, un résultat global de – 11 569,99 €.

La section d'investissement

En dépenses, la section enregistre un montant de 250 k€ correspondant aux prestations acquittées au prestataire de l'étude usages (CREDOC) pour un montant de 194 k€ et au groupement ASCA-ARTELIA pour un montant de 53 k€ dans le cadre de l'AMO de cette étude.

En recettes, il est constaté 56 k€ correspondant à la subvention d'investissement du budget principal. Les acomptes à venir de la Région Sud (40%) et de l'Agence de l'Eau (40%) viendront abonder le budget principal 2020.

Le déficit d'investissement de l'exercice s'élève donc – 192 133 € auquel il faut ajouter l'excédent reporté de 207 071. La section affiche donc un excédent global de 14 938 €.

Le Comité Syndical est appelé à approuver les Comptes de Gestion et les Comptes Administratifs de l'exercice 2019.